

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
MERCREDI 31 JANVIER 2018 sous la présidence de M. PIEDNOIR, Maire**

- Le Conseil a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2018, à la suite de la présentation par Monsieur ABLAIN, Adjoint au Maire chargé des Finances. Le conseil a pris acte de la tenue de ce débat (*s'agissant d'une prise d'acte uniquement, ce point ne donnait pas lieu à un vote*).

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de verser un acompte d'un montant de 150 000 € au Centre Communal d'Action Sociale étant précisé que le montant annuel de la subvention au titre de l'année 2018 sera examiné lors de la séance du 14 mars 2018.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de verser un acompte d'un montant de 150 000 € à l'Association Enfance et Jeunesse étant précisé que le montant annuel de la subvention au titre de l'année 2018 sera examiné lors de la séance du 14 mars 2018.

Le Conseil, par 23 voix pour et 6 abstentions (Mmes VADOT, TENDRON, GUILMIN, M. KOBI, Mme BLOUET et M. PAIRONNEAU), a autorisé Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement suivantes dans l'attente du vote du budget primitif :

<b>Nature</b>	<b>Code fonction</b>	<b>gestionnaire</b>	<b>Libellés dépenses</b>	<b>Montant à inscrire</b>
20313	020	BAT	Vérification électrique des ateliers municipaux	322,30 €
21318	212	BAT	Changement chaufferie école Marcel Pagnol	15 000 €
20314	412	SPO	Etude/ Conception terrain synthétique	4 524 €
20314	412	SPO	Opération Conotte	27 541,81 €
23138	020	BAT	Travaux clocher	110 000 €
2188	020	CAD	Liaison radio pour vidéoprotection	12 844,40 €
2315	822	VOIINT	Aménagement extérieur des ateliers municipaux	40 000 €
2188	112	ORG	2 caméras piéton (Police Municipale)	1 000 €

- Le Conseil a pris acte de la présentation du rapport mentionnant les actions entreprises par la commune à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes. (*s'agissant d'une prise d'acte uniquement, ce point ne donnait pas lieu à un vote*).

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à signer la convention avec le Centre d'Etudes et de Recherches en Anatomie Humaine et comparée (C.E.R.A.H.C) pour l'espace du recueillement au cimetière des Poiriers.

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à signer l'avenant N° 2 au contrat de délégation de service public du crématorium avec la société SCF portant sur la rectification des tarifs de crémations. Ainsi la grille tarifaire en annexe 12 du contrat initial est modifiée comme suit :

- *Crémation d'un container de pièces anatomiques (60 kg et 200 litres maximum) : 310.00 € TTC*
- *Crémation d'un container de pièces anatomiques (30 kg et 100 litres maximum) : 170.00 € TTC*
- *Crémation d'un container de pièces anatomiques (15 kg et 50 litres maximum) : 110.00 € TTC*

Ces nouveaux tarifs seront pris en compte de façon rétroactive à compter du 08 juillet 2017 pour l'année 2017. Il est proposé également d'ajouter dans la grille tarifaire du contrat initial (annexe 12) la fourniture d'une plaque du souvenir, la gravure et la pose pour un montant de 139 € TTC.

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à signer l'avenant de renouvellement de la convention de mise à disposition d'une balayeuse avec la ville d'Avrillé pour une durée maximale d'un an à compter du 1<sup>er</sup> février 2018.

- Le Conseil, par 23 voix pour et 6 abstentions (Mmes VADOT, TENDRON, GUILMIN, M. KOBİ, Mme BLOUET et M. PAIRONNEAU), a autorisé M. le Maire à lancer une consultation sous forme d'un marché à procédure adaptée pour la réalisation d'un terrain de football synthétique et la création d'un ouvrage hydraulique au stade Pierre Conotte et à signer le marché à l'issue de cette consultation.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2018 (DETR) pour la réalisation d'un terrain de football synthétique et d'ouvrages hydrauliques au stade Conotte. Le montant de la demande de subvention s'élève à 280 000 €.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2018 (DETR) pour les travaux d'isolation du bâtiment Boule de Fort. Le montant de la demande de subvention s'élève à 4 375 €.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2018 (DETR) pour les travaux de mise en accessibilité au niveau de 3 écoles. Le montant de la demande de subvention s'élève à 59 850 €.

- Le Conseil, par 23 voix pour et 6 abstentions (Mmes VADOT, TENDRON, GUILMIN, M. KOBİ, Mme BLOUET et M. PAIRONNEAU), a approuvé la demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement (DSIL) pour la création de lotissements ilot Allemagne et ilot Pierre et Marie Curie pour atténuer le coût de la maîtrise d'œuvre.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé les tarifs du hall d'exposition du centre Prévert pour la saison 2018/2019.

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à signer la convention cadre avec ALM portant sur la gestion des plateformes intercommunales et les conventions annexes relatives à l'instruction des autorisations du droit des sols et au conseiller en prévention.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de modifier le tableau des effectifs municipaux comme suit :

Créations :

\* un poste d'Adjoint technique à temps non complet (28 heures/hebdomadaires) au 01/02/2018.

\*un poste d'Agent de maîtrise à temps complet au 01/02/2018.

\*un poste d'Adjoint technique à temps complet au 01/03/2018.

Suppression :

\* un poste d'Agent de maîtrise principal à temps complet au 01/02/2018.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé le recrutement d'un agent saisonnier pour la piscine municipale au grade d'Edicateur des APS ou d'Opérateur des Activités Physiques et Sportives du 30 juin au 2 septembre 2018 pour assurer la surveillance de la piscine.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé le recrutement de deux agents saisonniers pour le camping municipal portant sur une période maximale située entre avril et octobre. Il s'agit d'un agent recruté au grade d'animateur en tant que responsable du camping et d'un agent recruté au grade d'adjoint d'animation pour le seconder.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé l'attribution de la prime de responsabilité des emplois administratifs de direction au Directeur Général des Services.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la création d'un Comité Technique commun pour les agents de la commune et du CCAS.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la création d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT) commun entre la commune et le CCAS.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la dénomination de voies au Hameau de l'Espérance :

- Allée Françoise Seligmann dans l'ilot D
- Allée Denise Vernet dans l'ilot C

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la demande de dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires pour un retour à la semaine de quatre jours à la rentrée 2018.

**Fait à MONTREUIL-JUIGNE, le 07 février 2018**

**Le Maire,  
Stéphane PIEDNOIR**